

COMMUNE de LANDUDEC

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

*ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT*

*(Passage nombre d'emplacements du camping de Bel Air de 197 à
284)*

Le maire de la commune de LANDUDEC certifie qu'un avis faisant connaître les modalités du déroulement de la consultation du public ouverte par l'arrêté municipal du 10 avril 2025 sur le dossier de PA n°291082500001, a été affiché le 10 avril 2025 conformément à la réglementation en vigueur, au moins deux semaines avant l'ouverture de la consultation du public et pendant toute la durée de celle-ci, en Mairie aux endroits habituels d'affichage ainsi qu'au camping de Bel Air sise Kéridreuff Trémaéron lieu de l'enquête.

Fait à Landudec, le
02/06/2025

LE MAIRE
Yves LE GUELLEC

